



Conseil scientifique du CNRS

Recommandation sur la situation des étudiants des universités

Face à l'épidémie du Covid-19, le Conseil scientifique du CNRS exprime sa vive inquiétude devant la situation dramatique de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Notamment, la souffrance des étudiants des universités et, au-delà, des personnels de l'ESR laissera des traces durables dans la société française. La lutte contre l'épidémie impose de réduire ses contacts. Une telle réduction a un fort coût psychologique, économique, pédagogique, et social, qui doit être répartie équitablement dans la société. Actuellement, les étudiants supportent le coût de cette réduction de manière disproportionnée. Aux difficultés économiques de nombre d'entre eux s'ajoutent les difficultés pédagogiques et psychologiques liées à l'enseignement à distance et à l'isolement. Les relations pédagogiques et sociales ne peuvent s'établir à long terme par écrans interposés. Des moyens financiers et matériels suffisants doivent être dégagés pour aider les étudiants et, dans la mesure où la situation sanitaire le permet, leur permettre de reprendre un retour en présentiel dans de bonnes conditions sanitaires pour tous

Texte adopté le 29 Janvier 2021 par 19 votes POUR et 2 ABSTENTIONS

Dorothée BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

Mme. Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance
Mesdames et messieurs les députés
Mesdames et messieurs les sénateurs
M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources du CNRS
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'Instituts
Mesdames et messieurs les membres du Comité d'éthique du CNRS
Mesdames les présidentes et messieurs présidents des Conseils scientifiques d'Instituts